# UN DIPLOMATE CÉLÈBRE ET ÉCONOMIQUE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cet abbé d'un monastère modeste e cet anne d'un monastère modeste et peu connu fut l'objet des plus grands honneurs et se vit confier de très impor-tantes missions. Il fut le conseiller le plus écouté de Maximilien, empereur d'Allemagne, célèbre par as politique des mariages, puis de Charles Quint.

### De la bonne besogne, à peu de frais pour le « recouvrement » de Marguerite

Dans les comptes du receveur général ces finances de Maximilien « roi des Romains » comptes qui furent versés aux archives du Nord. figure une interessante relation d'une mission de Jean Gosselet qui donne une idee non seulement de l'activité d'un diplomate de ce bon vieux temps, mais aussi de l'économique façon dont notre abbé de Marvilles s'acquittait de ses missions.

e Payé à Messire Jehan Gosselet, liton, abbé de Marole, conseiller de mesditz
selgneurs, la somme de 259 livres quatre
solz pour, par commandement de Mgr
de Zassen et autres du Conseil, estre
parti de son abaye dudit Maroles le
Vili- jour de mars de l'an 1512 et alé à
Valenciennes... et en ambassade à
Peronne par devers les ambassadeurs du
Roy de France y estaus, et alé à
Senlis par devers la personne dudit
Roy de France y estaus, et alé à
Senlis par devers la personne dudit
Roy de France, tant pour besoigner pour
le bien de paix que pour le recouvrement
de Madame Marguerite d'Austriche et
des pays par elle portez en mariage...
ein quoy faisant, alant, sejournant, besognant tellement que la paix a esté faicte
et macdite daine recouvree, retournant
avec elle et les autres embassadeurs à
Malines et d'illec estre allé à Lille avec
les ambassadeurs de France pour faire ses missions.

Payé à Messire Jehan Gosselet, litles ambassadeurs de France pour faire enregistrer la paix en la Chambre des Comptes, illecq et desla retourner audit Maroies...

abbé n'avait pas perdu sor ni marchande ses peines, aussi veur general tint-il à spécifier en comptes et comme s'il delivrait un

« Il a continuellement vacquié 108 jours entier au prix de 48 sols ». L'empereur d'Allemagne pouvait alors se vanter d'avoir des ambassadeurs à lors naixées

## Un exemple d'humilité

Jean Gosselet mourut le 18 septem-bre 1523 à la Cour de Bruxelles, où 1 avait eté appele. Son corps fut ramené à Maroules et inhumé au milieu du cheur de l'eglise abbatiale sous une dalle de marbre et d'arrain qui portait dalle de marbre et d'arrain qui portait une inscription latine, composee par l'ancien diplomate et dont voici la tra-duction : « Je suis ici abandonné aux vers et je tache à faire voir que, comme je suis ici déposé, les honneurs me deposent de même ». Une simple pensée que devraient connairre et mediter bien des grands de

ce monde qui se lancent hardiment et au mepris de tous à la conquête d'une

# LES VERS

intestinaux sont les fourriers de la naladie.

# La Poudre du Dr Fernand

chasse les vers, éloigne la maladie, forti-fie la santé et ramene la joie de vivre. Mais exigez bien la Poudre du D' Fernand vendue 5 fr. 50 la boite paquets ou cachets. 0479

### ENTREPRISES TRAVAILLANT POUR LA DÉFENSE NATIONALE APPLICATION DES DISPOSITIONS DU DÉCRET DU 20 MARS

# LE CONSEIL DES MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A ce propos, ie ministre a fait part au conseil de ses impressions sur le remplacement de M. Litvinov à la tête du commissariat soviétique des Affaires étrangères, sur lequel, d'ailleurs, aucune indication de source autorisée n'a pu encore être recueillie à Moscou. Par ailleurs, on croit savoir que, pendant la reunion de ce matin. M. Georges Bonnet a pu faire état des efforts déployes en ce moment par le Saint-Siège, en faveur du maintein de la paix et d'une meilleure comprèhension entre les peuples. On peut rappeler à ce aujet que M. Georges Bonnet a eu hier un entre-tien avec Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique à Paris, et que le nonce à Berlin s'est rendu hier auprès du chanceller littler, à Berchtesgaden.

## M. Bonnet a reçu M. Corbin

Après le conseil des ministres, M. Bonnet a reçu M. Corbin. ambassadeur de France à Londres. Il est à présumer que l'ambassadeur a mis le ministre des Affaires étrangères au courant des nouvelles propositions faites par le Gouvernement britannique au Gouvernement soviétique dans les négociations en cours avec l'U.R.S.S.

### L'incendie du « Paris »

La situation crée par l'incendie du 
« Paris » a retenu particulièrement. 
l'attention des ministres, auxquels M. de 
Chappedelaine a rendu compte des résultats de l'enquête en cours sur les causes 
de la catastrophe. De ce fait, le conseil 
n'a pu consacrer un temps suffisant pour 
l'examen des conditions dans lesquelles 
se fera, le 11 mai prochain, la rentrée 
parlementaire.

### Une nouvelle réunion aura lieu au début de la semaine

Une nouvelle délibération gouverne-mentale aura lieu au début de la se-maine prochaine, au cours de laquelle M. Edouard Daladier soumettra vraisem-blablement à ses collègues les grandes lignes de la déclaration qu'il fera à la tribune de la Chambre, après avoir donné lecture du message du Président de la République.

# Les décrets-lois adoptés

## Contrôle de la presse étrangère

Parmi les décrets-lois signés ce matin, un concerne le contrôle de la presse trangère. Il donne au ministre de Intérieur des pouvoirs beaucoup plus tendus que ceux qu'il tenait de la voi e 1881 pour le contrôle de tous les de 1881 pour le controle de 1881 etécrits étrangers ou de provenance étrangère en ce qui touche leur circulation leur distribution et leur mise en vente

### Enseignement de la défense passive

Un autre décret-loi rend obligatoire l'enseignement de la défense passive. Jusqu'a present, en effet, l'enseignement de la défense passive n'était pas régiementé et souvent négligé dans les établissements scolaires. Cet enseignement sera désormais obligatoire dans les écoles et les universités, à tous les degrés de l'enseignement.

### Production des substances minérales

Un troisième décret est relatif à la roduction des substances minérales nècressant la défense nationale. Il conacre un crédit de 15 à 20 millions à la sise en état de démarrage d'un certain ombre d'usines, de mines ou de pute, ont le rendement insuffisant rendatt

ionnes. Le Gouvernement a jugé nécessaire is emise en état de ces usines, min-s ot ouits pour permettre 'eur exploitation mmédiate en cas de conflit

## APRÈS LA CATASTROPHE DU « PARIS » LES INVESTIGATIONS à bord du paquebot sont désormais impossibles

Le Havre. 6. — Une plonge+, effectuée dans l'épave du « Paris », par deux scaphandriers, a montré que les luvesti-gations à bord sout désormais rendues impossibles par l'épaisse couche de mazout qui tapisse l'intérieur du paque-bot et rend les travaux des enquêteurs des plus dangereux.

temental de placement, ou à l'Office Public de placement dont ils dépendent.
Durant ces hut jours, l'établissement ne pourra procéder à l'embauchage quavec l'autorisation du Directeur de l'entre de l'entre de la commandation de l'entre de l'e

silnés 2, du decret du 20 Mars 1939 :

1) toutes les entreprises de la métallurgie et du travail des métaux :

2º les chantiers de construction et de réfection de toutes usines et de tous bâtiments nécessaires à la défense nation naie : de tous ouvrages de production et de télécommunication ; des ponts et routes ; de dépôts d'hydrocarbur et de pipe-lines.

Le Directeur de l'Office de substantiel, sinon on rétomble dans une assistance naie : de tous ouvrages de production et de traite de métaurburloin d'énergie électrique et de déarribution d'énergie électrique et de télécommunication ; des ponts et routes ; de dépôts d'hydrocarbur et de pipe-lines.

Le Etablissements répondant aux définitions qui précédent doivent des mainstant des constitutions de l'article 4 ler alinés du détaite du 20 mars 1939, aux termes duquel il leur est interdit d'embaucher, nitions qui précédent doivent des mainstants et conformer aux nouvelles preservail, un salerié travaillant dans un des traites de l'effectif minimum des adhérents des l'effectif minimum

# LE NOUVEAU CODE DU CHOMAGE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il rassemble et condense les textes innombrables, épais et surtout toutfus qui régissalent le chômage jusqu'à ce jour En même temps. Il comporte certaines réformes de la réglementation en vigueur, il renforce les procédures destinées à lutter contre des abus
toujours possibles et trop fréquents, il
précise et développe les mesures destinées à résorber le chômage. En bref, il
consacre cette notion essentielle que les consacre cette notion essentielle convoirs publics ne doivent pas ment secourir les chômeurs, mai circonscrire et enrayer le chômag

La complexité de l'ancien systèm

La complexité de l'ancien système

» L'alde apportée aux chômeurs revêt,
actuellement deux formes : l'assistance
chômage, à laquelle correspond l'institution du fonds national de chômage et
l'assurance chômage, assurée par des
caisses syndicales ou mutuelles.

» Quatre-vingt-quatorze décrets réglementaient jusqu'à ce jour la matière du
chômage. Cette dispersion des textes
compliquait la tâche de l'administration
chargée de les appliquer, en outre, les
intéressés ignoraient à peu près tout des
possibilités que leur offrait la réglementation en vigueur.

## LE NOUVEAU CODE

M. Charles Fomaret a entendu remédier à ces inconvénients par une codification des textes. Le nouveau code di à son initiative, qui comprend 160 articles, est divisé en cinq titres. Il reprend les dispositions essentielles des fextes antérieurs.

## Organisation

et fonctionnement des fonds
Comme par le passé, les fonds de
locales, leur créet par les collectivités
locales, leur créet par les collectivités
locales, leur créet par les collectivités
en régle générale, par le personnel des
offices départementaux et municipaux de
placement, dont M. Pomaret poursuit en
e moment même, la reorganisséion via
application d'un des derniers décretslois.

lois.

Les reglements des fonds de chômage sont préalablement approuvés par le mistre du Travail. Ne sont subventionnés par l'Etat que les fonds dont les réglements répondent aux prescriptions du nouveau code. La subvention est proportionnelle aux dépenses provenant des allocations versées et obéit à un barème.

Indépendamment du contrôle direct effectué sur les bénéficiaires par les commissions paritaires, s'exerce, sur chaque fonds de chômage, le contrôle du préfet et du ministre du Travail. Les pouvoirs publics sont ainsi assurés que les crédits mis à la disposition des fonds de chômage sont judicieusement employés.

## L'assistance chômage

L'assistance chômage

En ce qui concerne l'assistance-chômage, la situation des chômeurs étrangers a fait l'objet d'un examen particulier Le décret prévoit notamment que le bénéfice des secours de chômage est désormais limité aux étrangers appartenant aux Etats ayant passé des traités de réciprocité avec la France.

En vue d'éviter un abus maintes fois signajé, le code générailse l'obligation pour les fonds de chômage de tenir compte de toutes les ressources dont peuvent disposer le chômeur et sa famille lors de la demande d'admission. En aucun cas, les chômeurs partiels, les dockers et les marins, dans certaines conditions, ne pourront percevoir en une semaine, salaire et allocation rétinis, une omme supérieure aux maxis

## Suspension des fonds secourant cinq chômeurs au plus

cinq chômeurs au plus

Le Ministre du Travall s'est, en outre,
réservè le droit d'imposer un règlementtype au fonds de chômage. Deux réformes méritent d'être signalées, qui auront
pour effet d'éteindre des abus. D'une
part, le decret prévoit la suspension de
tous les fonds seocurant cinq chômeurs
au plus. Un certain nombre de petites
communes rurales ont organisé, en effet,
un fonds de chômeurs. Le caractère essentiellement rural de ces communes.
l'étroite solidarité de leurs habitants et
les conditions de travall moins difficiles
que dans les grandes villes ne justifient
pas le fonctionnement de ces organismeset l'accomplissement des nombreuses formalités administratives qui en résultent.

## Limitation de la durée des versements

D'autre part. le Ministre du Travail a désormais le droit de fixer, par profession, une limite maximum à la durée de versament des allocations lorsque, dans la profession considérée, l'office public de placement recoit d'une fagon constante et effective des effres d'emploi.

## Subvention de l'Etat aux caisses

wee l'autorisation du Directeur de concerne l'assurance-chède dans ce deilai par l'Office public de mange, les caisses syndicales de chômage, ce caisses syndicales de chômage, les caisses de travailleurs indépendent en l'est pas agréé, le Chef d'Enrieu devra faire connaître le motif de refus.

L'entier est Justifiée appréciera si
lernière est Justifiée de huit jours
art. l'établissement recouvrera sai let.

d'embauchage pour les vacances
alées.

autor aprile es est appelée aur les die d'entreprises est appelée aur les die d'entreprises est appelée aur les die l'effectif minimum des adhérants des
caisses.

Le taux de la subvention de l'Etat a trèc de que le décret met à l'ectre de subvention la condition d'une augmentation de l'article 4 ler alinée du dépréctife du 20 mars 1893, aux terms une il leur est interdit d'embaucher,
a sutorisation de l'Inspectur du Tra
et de l'évisé, pour être adapté au montant.

Le taux de la subvention de l'Etat a trèvise de l'effectif minimum des adhérants des
caisses.

# LA PUBLICITÉ SIGNE D'OPTIMISME

doit tendre à sa resorption par le cement des chômeurs. M. Charles ret s'est tout spécialement attac puis son arrivée au minitère du 'à à cet aspect du problème, aussi veau code prévoit-il un ensemble sures pour faire rentrer les ch dans la production.

C'est d'abord l'obligation pour les chê meurs d'accepter sous peine de perdr le bénéfice des secours de chômage le de leur résidence, soit ailleurs, sous la seule réserve que ces emplois soient ré-tribués au taux du salaire normal de la profession et de la région. Lorsque l'emploi offert se trouve dans une loca-lité située à plus de 25 kilomètres du lieu de la résidence du chômeur, celui-ci reçoit divers avantàges accordés plus largement que sous l'empire des dispo-sitions antérieures.

# Création des institutions

meurs se rattache la oréation des insti-tutions de promotion ouverier. Ces insti-tutions dennent aux ouvriers d'un éta-bissement industriel la possibilité de suivré des ocurs pratiques, en vue d'accè-der aux emplois qualifiés, les omployeurs doivent remplacer les ouvriers ainsi admis à suivre des cours, par des chô-meurs fournis par priorité par les servi-ces publics de placement. Ils recevent pendant la durée des cours une indem-nité égale, au plus, au demi-salaire des ouvriers. A cette indemnité peut s'ajou-ler une prime par chômeur embauché.

Un décret de 1935 avait dejà permis l'accorder des primes aux chefs d'entre-orise embauchant des chômeurs secou-us, mais le système, isolé de toute autre nesure n'avait pas donné de résultat ppréciable. C'est pourquoi le Code lie lesormais le bénéfice de ces primes aux natifutions de promotion ouvrière. C'est à line des Julis intéressantes innovations.

## Le reclassement professionnel

Enfin, des dispositions spéciales visent les chômeurs admis dans les centres de réducation professionnelle, le principe de l'obligation est notamemnt posé: Tout chômeur qui présentera les apitudes nécessaires sera tenu, sauf motifigitime, de se prâter au reclassement professionnel, même si celulci entraîne un déplacement : la déponse de faction de la contraîne un déplacement : la déponse de la contraîne un deplacement : la déponse de la contraîne un deplacement : la déponse de la contraîne un de la

remboursée au chômeur.

Tel qu'il se présente, le Code dû au Ministre du Travail aura un interêt pratique considérable. Les modifications qu'il a paru indispensable d'apporter aux textes antérieurs s'inspirent des enseignements d'une longue expérience et les dispositions nouvelles qui y ont été incorporées dans le sens d'une politique plus active du placement, soulignent Tattention que le Gouvernement ne cesse de porter à la resorption du chômage.

Spécialité d'Indéfrisables: 70 fr

# CHEZ LES PICARDS DU NORD

# LE DÉPART DES SOUVERAINS **BRITANNIQUES** POUR LE CANADA

Londres. 6. — Hier matin, le roi a eu in entretien d'une demi-heure avec le oremier ministre et. l'après-midi, il a orèsidé une réunion du Conzeil privé de a Couronne, au cours de laquelle les l'faires courantes ont été réglees. affaires courantes ont été réglées.

Le soir, le souverain a nommé, par lettres patentes le Onseil d'Etat qui le remplacera et remplira partiellement ses onctions pendant son absence.

## Le départ de Londres

Le roi et la reine ont quitté Londres 12 h. 45 pour Portsmouth, où ils s'em-arqueront pour le Canada à bord de « Empress-Of-Australia ».

barqueront pour le Canada à bord de l' « Empresa-Of-Autralia ».

Les souverains, qui étaient accompagnés des petites princesses, se sont rendus en voiture découverte à la gare de Waterloo et ont éte l'objet d'acclamations enthousiastes tout le long du parcours entre le palais de Buckingham et la gare. Le roi portait l'uniforme d'amiral de la flotte et la reine un ensemble de crèpe georgette bleu pâle.

A la gare de Waterloo, les souverains ont été accueillis par la reine Mary et les autres membres de la famille royale, ainsi que par le premier ministre. Sir Thomas Inskip, ministre des Dominions; Lord Halifax, Sir Samuel Hoare, ministre des Tintérleur; M Joseph Kennedy, ambassadeur des États-Unis; M Vincent Massey, haut-commissaire du Canada, et de nombreuses personnalités du monde diplomatique et parlementaire.

Après avoir échangé quelques mots autre les successes les sont les cares.

du monde diplomatique et parlementaire.

Après avoir échangé quelques mots avec les personnes venues les accompagner et avoir pris congé très simplement de la reine-mère et de la famille royale, les souverains sont montés dans le train, aux acclamations de la foule massee à l'intérieur de la gare.

Les ovations ont redoublé lorsque les petites princesses, qui resteront à Londres pendant le voyage, sont à leur tour montées dans le wagon royal, pour dire au revoir à leurs parents Lorsque le train a quitté Waterloo, à 12 h. 45, les souversins se sont penchés à la portière du wagon pour remercler une dernière fois la foule, dont les acclamations étaient à ce moment délirantes.

### L'arrivée à Portsmouth

train royal est arrivé à la gare à 10 après avoir été reçus sur le quai ord Mottistone, Lord lieutenant du pshire, ainsi que par le lord-maire isieurs membres de la municipalité.

verains, toujours accompagnés des prin-cesses, ont pris place dans une volture qui les a emportes vers les docks par des rues pavoises et jaionnées de soldats et de marins et tout le long desquelles ils ont été accueilis par les acclamations delirantes d'une foule compacte. Après cette courte cérémonie les sou rains, toujours accompagnés des prin

## L'embarquement

A 14 h. 35, la voiture royale est arrivée 14 n. 35, la volture royale est arrivee mbarcadère de Portsmouth ou se vaient Lord Qork and Orrery, comient de la base, entouré d'officiers cieurs de la marine; M. Vincent ey, haut-commissaire du Canada et eurs autres personnalités de mar-

plusieurs autres personnalités de marqui pur carde de marins a présenté les armes tandis que le « God Save the King » se faisait entendre de nouveau. Les souverains, après avoir pris congé des personnes présentes, sont montés à bord de l'« Empress-of-Australia », toujours accompagnes de leurs enfants. A ce moment une salve a été trée par les canons du bord et la batterie du port et les étendards royaux ont ét hissés aux mâts du paquebot signifiant qu'à partir de cet instant le souverain était en théorie le commandant du bord. Le roi et la reine ayant été conduits à bord par le vice-amiral Sir Dudley North et reçus par le capitaine du navire et plusieurs personnalités se sont rendus immédiatement dans les salons qui leur étaient réservés où les attendaient la reine Mary, les duces et duchesses de Gloucester et de Kent ainsi que la princesse royale et Lord Harewood.

## «L'Empress of Australia» quitte la terre d'Angleterre

es quelques minutes qui ont suivi on tté consacrées aux adieux des souve-ains à leurs enfants dont les têtes sont apparues une ou deux fois aux fenêtres le la cabine. minutes avant 15 h., la reine

Mary, visiblement émue, suivie de petites-filles et des autres membres la famille royale, est descendue

paquebot.

La passerelle tapissée de rouge a été retirée, les amarres lachées et, à 15 h., exactement, le paquebot, dont la coque blanche étincelait au solell, s'est étoigné lentement tandis que l'orchestre du bord jouait l'inymne «O Canada» que, sur l'embarcadère la musique militaire jouait une dernière fois le «God save the King» et que les accimations de la foule se mélaient au roulement d'une nouvelle saive et au hurlement des sirènes.

Le roi et la reine ont paru alors sur

# LES ÉVÉNEMENTS D'EXTRÊME-ORIENT

Tchoung-King, 6. — Les avions japo-nais ont violemment bombardé, jeudi, la ville de Tchoung-King. Le bilan des morts et des blessés, à la suite de ce bombardement, est estimé à cinq mille. Le feu provoqué continue de

suite de un confirme qu'au cours du bombardement aérien de Tchoung-King, le 4 mai, deux bombes sont tombées dans les jardins du consulat de

Londres, . — On mande de Changhaï l'agence Reuter : On annonce officiellement que sir Roà l'agence Reuter:

On annonce officiellement que sir Robert Craigie, ambassadeur de Grande-Bretagne à Toklo, a fait, auprès du gouvernement japonais, une protestation verbale contre le bombardement du consulat général britannique de Tchoung-King, au cours du raid effectué, jeudi dernier, sur cette ville. Plusieurs bombes sont tombées dans les dependances du consulat où sir Archibald Clark Kerr. ambassadeur d'Angleterre en Chine, réside. Le secrétaire de l'ambassadeur, M. Tahourdin, a été légèrement blessé.
Sir Robert Craigie a insisté sur la gravité de l'action nippone, il a refusé d'accepter l'explication des autorités japonaises, selon laquelle des batteries antiaériennes, étaient installées dans le voisinage du consulat. Une protestation écrite sera remise très prochaimement. Au cours du raid d'hier, l'aviation japonaise n'a lancé aucune bombe, mais seulement des cigarettes.

Les avions nippons reviennent

# au dessus de Tchoung-King Changhai, 6. — A midi 'jalente a été e nouveau donnée à Tchoung-King nnonçant l'arrivée d'avions japonais. Les détails manquent. L'UNION POPULAIRE ITALIENNE

ÉLÈVE UNE PROTESTATION CONTRE L'INVASION ALLEMANDE HITLÉRIENNE DE L'ITALIE On nous communique avec prière d'in-

On nous communique avec prière d'insérer :
« L'Union Populaire Italienne, ému par les nouvelles qui lui parviennent de l'Italie, au sujet de la pénétration alemande dans la péninsule, a voté une protestation energique et passionnée, dont voici les principaux extraits :
» Les Italiens qui vivent à l'eiranger, les 800.000 Italiens de France, les 100.000 Italiens de Tunisie et les 6 millions d'Italiens d'Amérique — surs d'inperpréter les sentiments les plus profonds d'une grande partie des Italiens qui vivent en Italie, qui ne peuvent pas avoir oublié d'avoir jadis subit la domination allemande, protestent avec toute

eté repartis dans les camps d'aviation du Piémont et de la Venitie où se som installes aussi de nombreux tantes de la Venitie ou se som installes aussi de nombreux tantes de la Venitie ou se som installes aussi de nombreux tantes de la Venitie ou se som installes aussi de nombreux tantes de la Venitie ou se som installes aussi de nombreux tantes de la Venitie de l allemands. On rencontre désormais des Allemands dans tous les tureaux civils, militaires dans les bureaux de la police et même dans les bureaux de certains ministères

et même dans les oureaux de comminstères.

» L'Union Populaire Italienne est renseignée par des voix sires que cette invasion d'Allemands hitlériens, en Italie, provoque des manifestations de très vir mécontentement. Tout cela, en effet, va finir par blesser l'amour-propre national de tous les Italiens.

» L'Union Populaire Italienne constate que la pénétration allemande hit-lérienne s'intensifie au moment même ou, en Italie, surtout dans la presse de province. s'intensifient les campagnes de guerre antifrançaisses.

province, s'intensifient les campagnes de guerre antifrançaises.

» En renouvelant son attachement au peuple de France et à la cause de la paix et de la liberte, l'Union Populaire Italienne rappelle à tous les Italiens répandus par le Monde et au peuple italien l'ul-mème, le célèbre cri gariaddien contre la domination allemande : « Va fuori d'Italie, va fuori stranier 'i « (Hors d'Italie l'étranger, étranger va-t-en !)

dans leur trouble, d'agiter leurs mou-

## Neuf avions de la R.A.F. ainsi que des navires de guerre escortent le navire

Les neuf avions qui escortaient l'«Em-press of Australia» jusqu'à l'océan ont paru alors en formation parfaite dans le clei pur La reine Mary, prenant ses petites filles par la main a pris place avec les autres membres de la famille royale dans le train qui les attendait sur le quai et est partie immédiatement pour Londres.

ON PRÉPARE ACTIVEMENT LA LIAISON TRANSATLANTIQUE

LE « LIEUTENANT-DE-VAISSEAU-PARIS » A EFFECTUE SON DERNIER VOL DE MISE AU POINT

### L'appareil quittera sa base dans la deuxième quinzaine de mai pour effectuer la liaison France-Etats-Unis

Bordeaux, 6. — Le vol de l'hydravion Latécoère «Lieutenant-de-Vaisseau Paris » a été entièrement satisfaisant et a permis de se rendre compte de l'excellente tenue de l'appareil nunt maintenant de ses nouveaux moteurs. Ayant décoilé de la base transatlantique de Biscarosse à 5 h 37 du matin (G.M.T.). Le «Lieutenant-de-Vaisseau Paris », après une croisière le long des côtes de l'Atlantique, est revenu se noser à après une croisière le long des côtes de l'Atlantique, est revenu se poser à 15 h. 40 (G.M.T.), ayant tenu l'air durant dix heures. L'équipage était composé des pilotes Guillaumet et Cariou, du navigateur Comet, des radios Néri et Bouchard, et des mécanicleus Chapaton, Le Morvan et Coustaline. A bord de l'appareil avaient pris place MM. Bonsme, chef des services techniques d'Air-France-Transatlantique, et Le Meur, de la compagnie, ainsi que MM. Vanner et Pély, détachés par le ministère de l'Air.

et Pély, détachés par le ministère de l'Air.

Au cours du vol, des liaisons par radio ont pû être établies, avec succès, avec les postes de Saint-Pierre et Miquelou, de Povines (Irlande) et de Lisbonne. C'est le dernier vol de mise au point du cLieutenant-de-Vaisseau Paris», qui quittera sa base dans la seconde quinzaine de mai pour effectuer la lisison transatlantique sur l'itinéraire Blacarosse, Lisbonne, Les Açores et New-York.

# Un hydravion géant de 4.000 CV a effectué son premier vol d'essai en Californie

New-York, 6. — Un nouveau modèle hydravion génant, destiné au service absatiantique, a effectué hier son prier essai à la base de San Diego (Cali-ricie). L'appareil est un bimoteurs à froidissement par air de 2.000 CV cham, 18 cylindres.

Selon les experts, cet hydravion est apable d'atteindre la vitesse de 400 km. l'heure et une vitesse commerciale de Son rayon d'action est supérieur à 6.400 kilomètres. L'appareil est

6.400 Kilometres. L'appareil est entièrement métallique ; sa coque mesure 22 m. de long. L'enver-gure des ailes est de 33 mètres.

### LES OBSÈQUES DES VICTIMES DE L'ACCIDENT DE L'AVION DAKAR-FRANCE SONT CÉLÉBRÉES AUJOURD'HUI

Casablanca, 6. — Les corps des vic-times de l'accident de l'avion de la ligne Dakar-France ont été transportés à Casablanca. Les neut certuells ont été dé-soblanca Les neut certuells ont été dé-posés dans une chapelle ardente amegée au cimetière Ben Ernse. Les obsèques seront célébrées dimand-olte matin. M Allegre, directeur géné-phe de la compagnie « Air-France », qui s'était rendu sur place aux fins d'enqué-ce, est reparti hier soir, par avion, pour Faris.

## CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

COIFFEURS-MANUCURES ST SOINS DE BEAUTE Aux termes d'un avis publié au « Jour al Officiel » du 27 avril 1939, les orga

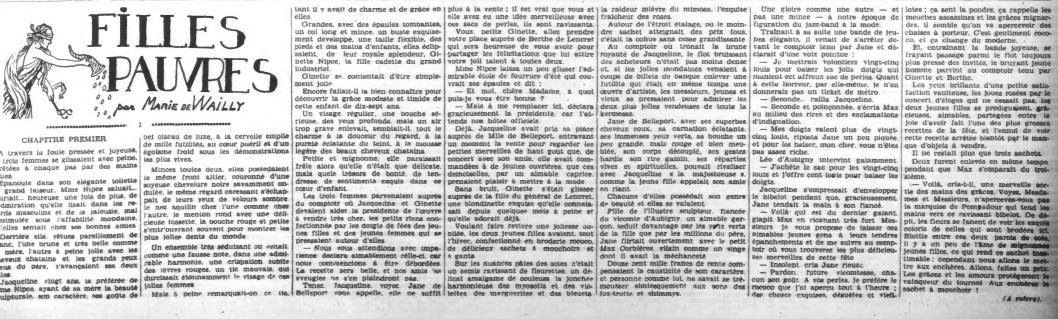
Aux ternies d'un avis public au d'Jour-nai Officiel » du 27 avril 1939, les orga-nisations professionnelles et coutes per-sonnes inferessees sont priès de faire sonnes inferessees sont priès de faire leurs observations et visa generalisation éventuelle de la conventan collective du 11 novembre 1938 (8 anneses du même jour) applicable à tous les ma-gasins et salons de colffure, manucures, pedicures, massages et instituts de beauté, fonctionnant en magasins, chambres, gares, hôtels, boutiques, appartements cercles, pavillons, associations et coopéra-tives, cours et écoles privés, etc., et en tout autre lieu et surtout le territoire de la Prance metropolitaine, que les em-ployeurs ou leurs préposés appartiennent ou non à un syndicat. Le texte de la convention a été déposé au scerteariat du Conseil de Prud'hom-mes de Paris.

Le lexte de la convention a dressées à M. Le Ministre du Travail (direction du sra-vail, 8 bureau) devra être envoyée à M. Vincent, inspecteur divisionnaire du tra-vail et de la main-d'œuvre, 13, rue Fai-cherbe, à Lille.

# " LES GARS DU NORD » ORGANISENT A PARIS UNE GRANDE SAUTERIE

Le roi et la reine ont paru alors sur la passerelle et ont agité longuement et «Southampton» et le culrassé «Repleurs mains en signe d'adieux tandis que les petites princesses restées au bout de l'embarcadère auprès de leur grand mère et de leurs oncles et tantes demeuraient muettes d'émotion et oubliaient.

A Spithead, les croiseurs «Glasgow» le se «Gars du Nord» et de la Wallonie réunis, groupement amical des compatives des régions du Nord qui a son serve de leur de les petites princesses restées au bout de l'embarcadère auprès de leur grand mère et de leurs oncles et tantes demeuraient muettes d'émotion et oubliaient



amies
Epanouie dans son elégante toliette
de grand faiseur, Mme Nipce saluait...
souriait... heureuse une fola de plus de
l'admiration qu'elle lisait dans les regards masculins et de la jalousie, mai
dissimulée sous l'affabilité mondaine.
qu'elles sentait chez ses bonnes amies

u'elles sentait cinez ses contres ambres Derritère elle, vétues parelliement de lanc, l'une brune et très belle comme a mère, l'autre à peine jolle avec les heveux chatains et les grands yeux leus du père, s'avançaient ses deux ueline. vingt ans, la préférée de Ripce ayant de sa mère la beauté irale, son caractère, ses goûts de

Minces toutes deux, elles possedaient le même front altier, couronné d'une soyeuse chevelure noire savamment ondulée, le même regard careasant s'échappait de leurs yeux de velours sombre, le nez aquilin chez l'une comme chez l'autre, le menion rond avec une délicieuse lossette, la bouche rouge et petite s'entr'ouvrant souvent pour montrer les plus ioliee dents du monde.

Un ensemble très séduisant ou venait comme une fausse note, dans une admit

On ensemble tres seculation of vental comme une fause note, dans une admirable harmonie, une crispation subite des ièrres rouges, un tic mauvais, qui durciasait étonnamment le visage de cea joiles femmes

CHAPITRE PREMIER

A travers la foule pressée et joyeuse, les trois femmes se gliasaient avec peine. arrêtées à chaque pas par des mains ames. Epanoule dans communications les démonstrations les plus vives.

fraicheur des roses.

Autour de l'étroit étaiage, ou le moindre sachet atteignait des prix fous.

c'était la cohue sans cesse grandissante.

Une gloire comme une autre — et lotes ; ca sent la poudre, ca rappelle les pas une mince — à notre époque de mouches assassines et les grâces mignar-